

Les menuiseries

Il est important de savoir qu'aux abords des monuments historiques l'objectif est de maintenir une qualité des espaces construits. Celle-ci passe essentiellement par une recherche d'unité avec les caractères dominants du cadre bâti environnant. Ces règles ont pour but de privilégier une composition harmonieuse. Les menuiseries extérieures ont une place prépondérante dans l'architecture d'une maison ou d'un immeuble. Elles structurent la façade, la rendent symétrique ou irrégulière.

Les fenêtres et leurs volets

Lors de la conception de votre projet et avant de choisir les matériaux et les teintes de vos menuiseries, il est nécessaire de vérifier que l'ensemble des ouvertures de votre construction est harmonieuse, c'est-à-dire par exemple que toutes les fenêtres ne soient pas de dimensions différentes sans justification, que les linteaux soient alignés...

De manière générale les fenêtres PVC ne sont pas autorisées sur les colombages et les maisons face au monument.

Dans le cas de projet de rénovation, les nouvelles menuiseries seront disposées dans les feuillures existantes des baies et non en surépaisseur du dormant ancien qui aurait été conservé. En cas de surépaisseur, cela peut conduire à ce que les profils soient épais aux proportions inesthétiques.

De la même manière, si les ouvertures existantes présentent un linteau en arc, il est nécessaire que les menuiseries le soient également. Il doit y avoir similitude de forme entre les linteaux et les traverses supérieures des menuiseries.

Pour les fenêtres, il est nécessaire de respecter les points suivants dans le cas d'un remplacement :

Toutes les fenêtres d'un même bâtiment doivent être d'un même matériau (autant que possible).

- les fenêtres doivent être plus hautes que larges, (pour une façade régulière et qui en comportent),
- la partie visible du cadre dormant doit être très fine et le meneau central présenter un fort profil mouluré,
- la traverse haute doit épouser la forme du linteau cintré,
- le petit bois, très fin, doit être saillant à l'intérieur et à l'extérieur. Il ne doit pas dépasser 3 cm d'épaisseur totale y compris le mastic,
- les fenêtres traditionnelles sont généralement divisées en trois carreaux par vantail.

Si le remplacement des menuiseries n'est que partiel sur la construction, il est nécessaire de s'assurer que les nouvelles menuiseries ne conduisent pas à une disharmonie dans la façade avec une partie des menuiseries d'une teinte et d'un style particulier et une autre partie différente. Cela peut être le cas lors de l'utilisation de PVC ou d'aluminium en remplacement de fenêtres en bois.

Ainsi, si le PVC peut aujourd'hui être autorisé, il faut noter que l'usage du bois est fortement conseillé dans les abords immédiats du monument historique. Sur les constructions anciennes et bâtiments de qualité les menuiseries en bois peintes peuvent être conservées et restaurées avec les ferrures d'origines qui illustrent le savoir faire des artisans. Il en est de même pour les constructions en pans de bois qui doivent impérativement faire l'objet du remplacement par des menuiseries en bois dont la teinte soit en accord avec l'existante.

Les volets

Traditionnellement, dans les campagnes, des volets battants en bois peint, à lamelles ou pleins occultaient les fenêtres. Ils doivent être maintenus lorsqu'ils existent, leur suppression appauvrit et banalise l'aspect du bâtiment. Pour le bâti

ancien, les volets roulants peuvent être acceptés, selon leur intégration et parfois grâce à l'ajout de lambrequin.

La porte d'entrée

Étant l'un des premiers éléments visibles, la porte est un élément majeur du bâti ancien. Souvent unique, la qualité apportée aux détails reflète la richesse de la maison. A l'origine, dans les maisons paysannes, les portes étaient composées de deux battants superposés qui permettaient d'aérer l'habitation en ouvrant la partie haute, tout en laissant fermée la partie basse pour que les animaux de basse cour ne puissent entrer. Ce système a évolué vers un seul vantail travaillé. Les portes sont en bois massif et les essences à privilégier sont celles qui résistent le plus aux intempéries (chêne, châtaignier). Lors de travaux de rénovation, les caractéristiques des portes devront si possible être maintenues (aspect, matériau d'origine, l'imposte quand elle existe sera conservée). Souvent les portes en milieu rural ne sont pas peintes mais traitées avec un badigeon de lait de chaux, un mélange d'essence de térébenthine et d'huile de lin.

Les portes de garage

La porte de garage donnant sur la voie publique devra être pleine ou à claire-voie.

Les couleurs des menuiseries et ferronneries

Les peintures anciennes associaient à l'huile de lin un élément colorant tel que la chaux (blanc), l'oxyde de cuivre (vert), l'oxyde de fer (brun), le sang de bœuf (grenat)... On privilégiera cette gamme de tons issus de colorants naturels en utilisant des tons moyens plus faciles à marier avec la couleur des pierres ou des enduits. Le blanc est autorisé dans certains cas.

Les menuiseries doivent être peintes et non vernies. Si on veut laisser le bois naturel (par exemple sur un bâtiment agricole), on le protégera à l'huile de lin et on pourra également le teinter au brou de noix.

Le choix de la teinte sera à rechercher en fonction de la meilleure harmonie possible avec les couleurs du toit et des murs. Les peintures doivent être mates ou satinées mais non brillantes. Une seule couleur sera retenue pour l'ensemble des éléments de menuiseries. Une déclinaison des tons devra être respectée. Le ton le plus clair pour les fenêtres, un ton légèrement plus soutenu pour les volets, le plus foncé pour les portes et les ferronneries.

Le choix d'une couleur est une opération difficile. La teinte choisie sur un nuancier à la lumière du jour peut donner des résultats très différents selon la taille du support à traiter, l'aspect de la surface (lisse/grenue, mate/brillante...), les couleurs des surfaces voisines (sur la façade ou les immeubles voisins) et pour les enduits naturels selon le degré et la vitesse de séchage. Un essai en vraie grandeur est vivement conseillé : environ 1m² réalisé suffisamment tôt permet de valider la teinte après séchage.

De manière générale, le gris clair ou foncé et le noir ne sont pas des couleurs qui permettent de valoriser le patrimoine et les espaces protégés. Il convient de ne pas se soumettre au diktat de la mode et de préserver nos paysages euros en utilisant des couleurs pastels ou sombres pour les ferronneries ou les menuiseries. Des portails rouge foncé, bleu foncé, marron ou vert foncé peuvent très bien s'adapter avec des murs en briques, en enduits ou en bauge. De même des couleurs pastels, comme au Bec Hellouin (cf fiche Conseil n°48) peuvent être particulièrement adaptés.